



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

# LES 5 ACTIONS CLÉS DU PARENT DELEGUE

*fcpe*



4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.





## PARENTS D'ÉLÈVES, AGISSONS :



En participant à la vie de l'établissement : Aide et conseil, participation au bal des 3<sup>ème</sup> en collaboration avec l'AIPEC et le FSE.

En siégeant dans toutes les instances du collège de la Mauldre : conseils de classe, conseils d'administration, CVC, conseils de discipline, commissions éducatives, commissions des menus, ...

## ENGAGÉS POUR UNE ÉCOLE VIVANTE, OUVERTE, INCLUSIVE

### NOUS, PARENTS D'ÉLÈVES, REVENDIQUONS :

- Un droit à l'éducation et à la réussite effectif : non aux coupes budgétaires, aux classes bondées, aux suppressions de postes et au non remplacement des enseignants absents.
- Le droit à une orientation choisie. Luttons contre les stéréotypes et l'autocensure !
- Un bâti adapté aux besoins des élèves (cour de récré, restaurant scolaire, sanitaires...).
- Une école réellement inclusive : des aides adéquates pour tous ceux en difficulté ou à besoins éducatifs particuliers (handicap, longue maladie, élèves allophones...).
- Une attention particulière à leur santé mentale et physique !
- Le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement public. Il y a trop d'exceptions (transports, restauration...)

## Les 14 octobre, votez FCPE dans votre collège de MAULE !



Pour nous joindre :

**Hélène ENGEL**  
Présidente  
06 72 74 67 93



@FCPE conseil local de Maule  
fcpecollegemaudre@gmail.com